

ERGAOMNES

AVOCATS

**SELARL CSM² SARLIN CHABAUD MARCHAL
& ASSOCIES (AARPI ERGAOMNES Avocats)**

Siège social : 28, rue Ruffi 30000 NIMES

Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sépard 84000 AVIGNON

Courriel : esm2@ergaomnes.fr - Site internet : www.ergaomnes-avocats.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT SUR LICITATION
Suite à Arrêts de la Cour d'Appel de NIMES
des 8 avril 2021 et 21 décembre 2023**

Sur la Commune de NIMES (GARD)

BATIMENT sis : 11 Impasse Auguste Laurent
cadastré Section EB n° 713 de 17a49ca

SUR LA MISE A PRIX DE : 306.000 €

(trois cent six mille euros)

AVEC FACULTE DE BAISSE D'UN QUART

(SOIT 229 500 €),

PUIS D'UN TIERS (SOIT 153 000 €)

OUTRE LES CHARGES ET CONDITIONS DE VENTE

Le Réveil du midi

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de NIMES (30000),
au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :
JEUDI 27 JUIN 2024 à 9h30

**Visite des lieux assurée par la
SCP QUENIN TOURRE LOPEZ**

**Commissaires de Justice à NIMES (Tél. 04.66.36.03.46)
Le mercredi 12 juin 2024 de 11h00 à 12h00**

Il sera procédé à la requête de SELARL DE SAINT RAPT & BERTHOLET, dont le siège social est : 125 Rue de l'Hostellerie Les Portes du Forum II à NIMES (30900), agissant pour-suites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, agissant en sa qualité de Liquidateur amiable de la SCI LE PARADIS, société civile immobilière inscrite au RCS de NIMES sous le n° 484 877 303, nommée à cette fonction suivant jugement du Tribunal de Grande Instance d'ALES du 23 juillet 2014.

Ayant pour Avocat constitué, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, agissant par Maître Raphaëlle CHABAUD, Avocat au Barreau de NIMES, y demeurant : 28 rue Ruffi - 30000 NIMES.

A la vente aux enchères de :

Sur la Commune de NIMES (GARD) : 11 Impasse Auguste Laurent

Bâtiment cadastré Section EB n° 713 pour une superficie de 17a49ca

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de « Monsieur le Bâtonnier Ordre des Avocats » représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet : 28 rue Ruffi - 30000 NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr - www.avoventes.fr)